



TRIBUNE : Pourquoi les PFAS doivent être interdits en cosmétique ?

Après son adoption par l'Assemblée Nationale le 4 avril dernier, la proposition de loi visant à restreindre l'utilisation des PFAS dans certains produits de consommation courante sera examinée au Sénat le mercredi 22 mai et sera votée en session plénière le 30 mai prochain.

Le texte prévoit notamment d'interdire dès le 1^{er} janvier 2026 la fabrication, l'importation et l'exportation de produits contenant des PFAS et que l'on retrouve dans les textiles d'habillement, les produits de fart pour les skis et les cosmétiques.

L'interdiction des PFAS représentant aujourd'hui un enjeu de santé public, l'adoption de ce texte de loi incluant les cosmétiques est plus que nécessaire.

Le contexte :

Les PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) constituent une grande famille de plus de 10 000 substances chimiques créées par l'Homme dans les années 1950 afin d'offrir des propriétés de résistance à l'eau et au feu. Emballages alimentaires, textiles, poêles à frire, cosmétiques : ils sont omniprésents.

Les PFAS sont caractérisés par des liaisons carbone-fluor (C-F) extrêmement stables : ils sont chimiquement et physiquement très résistants et ne se dégradent donc pas.

Quand ils se retrouvent dans la nature ils y restent, c'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont appelés les « polluants éternels ».

Ils sont de plus en plus médiatisés en raison des conséquences désastreuses qu'ils engendrent sur la santé et l'environnement, qu'ils ont fortement contaminé.

Dans les produits cosmétiques, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) a identifié 36 PFAS ajoutés intentionnellement. Ces derniers remplissent un large éventail de fonctions : émulsifiants, stabilisants, agents résistants à l'huile et à l'eau, tensioactifs résistants à l'huile.

Un risque pour la santé et l'environnement reconnu scientifiquement

Les PFAS sont des substances très mobiles qui peuvent être transportés par l'eau ou par l'air très rapidement et sur de très longues distances. Ainsi, on les retrouve partout : dans les sols, dans les eaux, dans les fruits et légumes... jusque dans les organismes vivants (incluant l'Homme).

Ils contaminent les écosystèmes et menacent la biodiversité.

Les PFAS peuvent s'accumuler pendant des années dans l'organisme avant d'en être éliminés et sont associés à de nombreux risques pour la santé : perturbation du système hormonal, troubles de la reproduction ou encore augmentation du risque de certains cancers.

De récentes études menées au niveau national et européen pointent l'urgence de mettre en place des actions concrètes : les bébés naissent avec des PFAS déjà présents dans leurs organismes et on retrouve dans près de 14% des adolescents des PFAS à des teneurs pour lesquelles un effet sur la santé n'est pas exclu.

Cosmébio :

- Souhaite que la France soit moteur sur le sujet des PFAS

Aujourd'hui, à l'image du Danemark, plusieurs pays ont déjà adopté leurs propres réglementations pour lutter contre les PFAS. N'attendons pas que l'Europe agisse pour commencer à traiter ce sujet. La France a la responsabilité de s'engager fortement dans la lutte contre les polluants chimiques dont les PFAS font partie.

Cosmébio souhaite que l'échéance du 1^{er} janvier 2026 soit maintenue, indépendamment du calendrier européen.

- Souligne le fait que des alternatives existent :

Le label de Cosmébio a été créé à une période où la dangerosité des PFAS commençait à être exposée avec notamment le scandale DUPONT en 2001 et l'émergence d'études scientifiques dénonçant les effets de ces derniers sur l'environnement et la santé humaine.

Les cosmétiques biologiques sont la preuve qu'il est tout à fait possible de se passer des PFAS. Depuis son origine, le label de Cosmébio est resté précurseur sur le sujet des PFAS en interdisant strictement leur utilisation dans les produits cosmétiques biologiques.

Par ailleurs, dans un rapport publié en février 2024 « PFAS et alternatives dans les cosmétiques : rapport sur la disponibilité commerciale et les utilisations actuelles », l'OCDE annonce un fort potentiel de substitution. Ainsi, « des alternatives techniquement et économiquement viables aux PFAS intentionnellement utilisés dans les produits cosmétiques sont largement disponibles sur le marché ».

Conclusion :

Reconnus par la communauté scientifique pour leur persistance dans l'environnement et leur capacité à s'accumuler dans les organismes vivants, les PFAS représentent une forte menace pour l'écosystème et pour notre santé.

Le positionnement fort de Cosmébio autour de la naturalité nous amène à dénoncer au quotidien l'utilisation de ces ingrédients issus de la pétrochimie.

Par cette tribune, Cosmébio souhaite rappeler et appuyer sur le fait que leur utilisation dans les produits cosmétiques est non seulement préoccupante, mais également évitable. A l'image des cosmétiques

biologiques il est possible de formuler des produits sûrs et efficaces sans avoir recours à des substances toxiques.

Des solutions existent et les délais proposés dans ce projet de loi pour leur interdiction nous semblent très raisonnables.

Il est grand temps d'agir en interdisant ces substances dans les produits cosmétiques afin de limiter l'exposition des citoyens français à ces ingrédients nocifs.

Cosmebio milite pour que les sénateurs votent le 30 mai prochain en faveur de ce projet de loi et que les produits cosmétiques soient maintenus dans son champ d'application.

LA LISTE DES SIGNATAIRES :

COMME AVANT
NATURALIA
FLORAME
LABORATOIRE ODYSUD
LABORATOIRE ALVEND
ALPHANOVA SANTÉ
ALDIVIA
LAMAZUNA
NATURE ET STRATEGIE
GUAYAPI
GREEN FAMILY - Love & Green
LFC
EUMADIS - DERMACLAY
LÉONIA COSMÉTIQUES
PHARM O'NATUREL
LA NATURATHEQUE
KARAWAN AUTHENTIC
COMESA
SALVIA NUTRITION
MES SECRETS BIO
BALLOT-FLURIN
LAB ESSENTIEL
COULEURS GAIA
POESIE PARFUMEE
ARGILE DU VELAY
AUTOUR AU BAIN SAS

LABORATOIRE HEVEA
PHYLTRÉS
LABORATOIRE PHYTEMA
2MSEA COSME
IXAGE SAS
CENTIFOLIA
LANBIOCOS
NATURALOE
LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE
JERODIA/LABORATOIRES PHYTS
DAYANG
HEDONIA
NAADAM NATURE
ALCHIMY
FLEURANCE NATURE
LABORATOIRES BIOTIC PHOCEA
DOUCES ANGEVINES
WOODFRANCE CHANVRIA
LAFURE SAS
COMPTOIR DES LYS - COSLYS
LABORATOIRE B BLANCHE - JARDIN
D'APOTHCIAIRE
FLEUR D'ARMILLE - PURE
SAS APIMAB LABORATOIRES - PROPOLIA
KINSMA
LOUISE EMOI